

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Présidente
Déléguee Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Déléguee Ville de Sherbrooke

Claude Charron
Délégué Ville de Sherbrooke

Hélène Dauphinais
Déléguee substitut Ville de Sherbrooke

Denis Savage
Délégué MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Déléguee MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Robert Roy
Vice-président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Louis Longchamps
*Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris*

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Antoni Daigle
*Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke*

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 13 h 47.

2.

L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2025-06-26-1468

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 juin 2025 soit et est adopté.

4.

PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2025-06-26-1469

Adoption du procès-verbal du 22 mai 2025

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025.

Que le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025 soit et est approuvé.

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2025-06-26-0065

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposé sur le site internet.

6.

DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7.

CORRESPONDANCE

8.

FINANCES

RÉSOLUTION 2025-06-26-1470

Liste des chèques émis du 16 mai au 15 juin 2025

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 mai 2025 et le 15 juin 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-06-26-1471

Suivi budgétaire au 31 mai 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 mai 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-06-26-1472

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Hélène Dauphinais,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – mai 2025 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-06-26-1473

Résolution de concordance du règlement d'emprunt No 11

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 801 000 \$ qui sera réalisé le 28 août 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
11	3 801 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par Claude Charron, appuyé par Eugène Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 28 août 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 28 février et le 28 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD du Haut-Saint-Francois
46, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
EAST ANGUS, QC
J0B 1R0

8. Que les obligations soient signées par la présidente du conseil d'administration et le secrétaire-trésorier. La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2025-06-26-1474**Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel mai 2025 / cumulatif 2024**

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 mai 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-06-26-1475**Adjudication de l'appel d'offres public 2025-04 – Acquisition de deux (2) tracteurs 10 roues**

ATTENDU que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, l'appel d'offres 2025-04 a été effectué pour l'achat de deux (2) camions;

ATTENDU qu'une (1) soumission, conservées au dossier des archives de la Régie, a été reçue;

ATTENDU que la soumission est conforme aux exigences administratives et techniques;

ATTENDU que le prix du contrat, excluant l'octroi de la garantie prolongé, est de 450 546 \$, taxes en sus;

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'adjuger à **Les camions Inter-Estrie (1991) inc.** le contrat de fourniture de deux (2) camions pour un montant total de 450 546 \$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés au dossier des archives de la Régie.

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

La présidente remercie toute l'équipe pour l'organisation du méchoui du 20 juin dernier.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 03.

La présidente

Christelle Lefèvre, déléguée Ville de Sherbrooke

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris